

Utilisateur :

Viticulteur de Bourgogne
21190 Chassagne - Montrachet

Distributeur :

Jean Ronceret
Société Dynamis
21420 Echeveronne

Tél. : 03.80.26.13.45 Mail : dynamis@tiscali.fr
Tél. port. : 06.78.45.00.40

Introduction :

Suite à différents problèmes (tâches de chlorose ferrique, blocage de certains oligoéléments ...) rencontrés sur une parcelle de Pinot noir conduite en conventionnel, le viticulteur a décidé de procéder à des tests comparatifs afin de juger de l'efficacité du système Plocher.

Présentation de la parcelle test :

Pour cet essai, la parcelle a été coupée en 2 parties :

- partie A, plantée en 1978, traitée uniquement en conventionnel (témoin),
- partie B, plantée en 1984, traitée en conventionnel + produits Plocher.

Il est important de noter que la partie B a été retenue pour tester les produits Plocher dans la mesure où cette zone présente habituellement des tâches de chloroses ferriques, des blocages et un développement moins homogène par rapport à la partie A.

Les 2 parties ont toujours été traitées comme une seule parcelle depuis la plantation. Elles sont enherbées de façon spontanée depuis 8 ans. Le désherbage sous les rangs est effectué avec du glyphosphate et du Védazole ainsi qu'un passage de Gluphosynate l'été. De plus, un sous solage est effectué chaque année.

Climat :

- juillet 06 a été beau et chaud,
- août 06 très pluvieux.

Produits utilisés :

Plocher

- Vitalracines 1,2 et 3
- Plocher Plantes mélasse
- Vital Plante
- Vital Plantes F1
- Plocher Kaleaf

En conventionnel

- Odena
- Corail
- Valiant
- Cabrio
- Ocarina
- Strobis
- Elios
- Kocide
- Teldor
- Cantus
- Scala

Protocole

Le viticulteur a commencé à traiter la partie A avec les produits conventionnels puis a rajouté dans le pulvérisateur les produits Plocher afin de traiter la partie B. Par conséquent, les produits Plocher ont été appliqués en même temps que les produits conventionnels sur cette partie B.

Traitement sol et partie foliaire

Date d'application	Zone traitée		
	Partie A Partie B	Uniquement partie B	
	Produits Conventionnels	Produits Plocher	Quantité à l'ha
12.05	Odina Corail	Plocher Plantes mélasse Plocher Kaleaf Vital Plantes	100 ml 100 g 100 g
16.05		Vital Racines I Vital Racine II Vital Racine III	200 g 200 ml 200 g
19.05	Valiant Corail		
30.05	Cabrio	Plocher Plantes mélasse Plocher Kaleaf Vital Plantes	100 ml 100 g 100 g
12.06	Valiant Corail	Plocher Plantes mélasse Vital Plantes Vital Plantes F1	100 ml 100 g 100 g
23.06	Cabrio	Plocher Plantes mélasse Vital Plantes Vital Plantes F1	100 ml 100 g 100 g
07.07	Ocarina Strobi	Plocher Plantes mélasse Vital Plante Plocher Kaleaf	100 ml 100 g 100 g
19.07	Ocarina Elios	Plocher Plantes mélasse Vital Plantes Vital Plantes F1	100 ml 100 g 100 g
02.08	Cocide	Plocher Plantes mélasse Vital Plantes Kaleaf	100 ml 100 g 100 g

Traitement anti botrytis

Période d'application	Produits utilisés
Chute des capuchons	Celdan
Fermeture de grappe	Cantus
Début véraison	Scala

Photos prises le 15 septembre 2006

Rangs traités en conventionnel uniquement



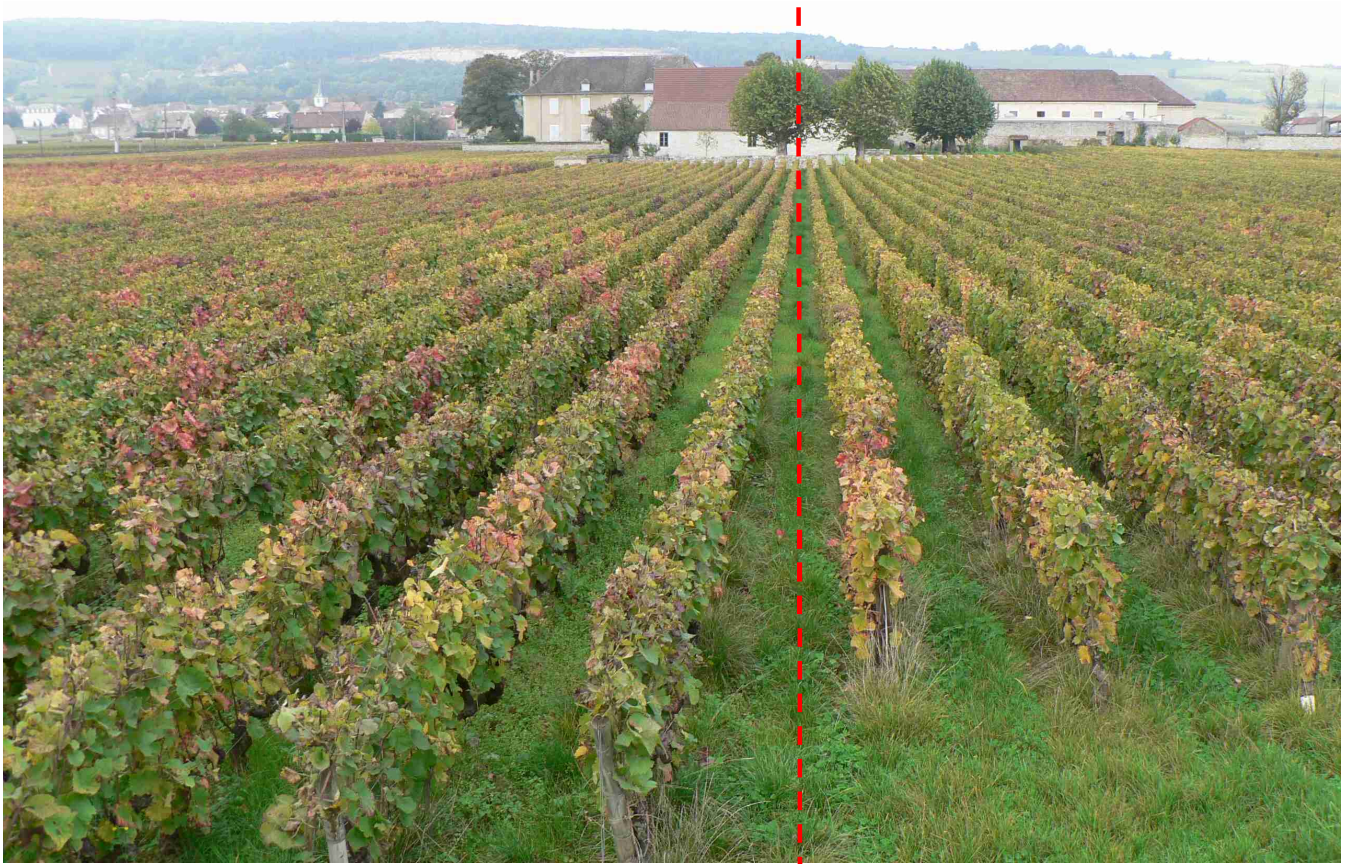
Rangs traités en conventionnel + Plocher



Photos prises le 13 octobre

Partie A
Rangs traités en conventionnel uniquement

Partie B
Rangs traités en conventionnel + **Plocher**



Ci - dessous les mêmes rangs vus du côté opposé

Partie B
Rangs traités en conventionnel + **Plocher**

Partie A
Rangs traités en conventionnel uniquement



Photos prises le 13 octobre

Rang traité en conventionnel uniquement



Rang traité en conventionnel + Plocher



Commentaires

- du chef de culture

Par rapport à la partie A (traitée en conventionnel uniquement), la partie B (traitée avec les produits **Plocher**) présente :

- un feuillage beaucoup plus vert, brillant et homogène,
- une bonne aération de la grappe,
- un sol plus meuble et donc plus facile à travailler.

La zone de la parcelle traitée en conventionnel uniquement présente beaucoup plus de signes de décoloration rouge liée à l'expression de carences, d'enroulement des feuilles et de signes d'asphyxie que la partie traitée **Plocher**.

Aucune différence sur le goût et sur les peaux (année à peaux épaisses). Pas de différence significative sur le degré d'alcool : bon degré sur toute la parcelle.

- de MR Ronceret (distributeur).

Les feuilles de la partie traitée en conventionnel + **Plocher** sont :

- mieux orientées vers la lumière,
- plus creuses,
- mieux ordonnées.

On peut également noter que la vigne laisse une impression de bonne santé dans les rangs ayant bénéficiés des produits Plocher.